

11 juillet 2019

Ports propres : vingt certifications d'ici un an

L'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB), qui couvre les ports de Granville à Pornic, souhaite arriver à 20 ports certifiés Ports propres en 2020. Elle est en bonne voie.

C'est un défi écologique qui semble à portée de pouce de tri et de système de récupération d'eaux usées. Réussir à ce que 20 ports de plaisance en Bretagne bénéficient, en 2020, de la certification européenne Ports propres.

En moins de trois ans, depuis janvier 2017, douze ont déjà réussi à franchir le pas : sept ports du secteur de Lorient – Lorient centre, Lorient La Base, Lorient Port à sec, Kernével (Larmor-Plage), Gávres, Port-Louis et Guidel – ; quatre situés dans le Finistère, Roscoff - Bloiscon, Morlaix et les deux ports de Brest, les marinas du Château et du Moulin-Blanc ; et un seul dans les Côtes-d'Armor, Saint-Cast.

Nombre d'autres sont engagés dans la démarche : Dahouët, Concarneau, Les Sablons à Saint-Malo, l'Aber-Wrac'h, Moëlan-sur-Mer... « **Lézardrieux effectue d'abord ses travaux et demandera la certification ensuite, détaille Rozenn Tanguy, déléguée générale de l'APPB. C'est une démarche intéressante parce qu'ils ont pensé leurs travaux en fonction de ce but. Les sanitaires, la capitainerie, les parkings ont été conçus dans cette optique.** »

Trois formateurs accrédités

La démarche pour obtenir cette certification Afnor commence par un diagnostic environnemental.



Douze ports bretons sont déjà certifiés, dont celui de Guidel (photo), dans le Morbihan.

S'en suivent des préconisations concernant les consommations d'eau, d'énergies, la sensibilisation des plaisanciers ou encore les équipements.

« **Nous sommes trois formateurs accrédités en Bretagne,** ajoute Rozenn Tanguy, en charge

du projet. La première session aura lieu en février 2020. Chaque formation aura lieu dans un port certifié, et dès le deuxième jour, nous pourrons visiter des équipements. »

Anne KIESEL